



# Création / reprise d'entreprise formation en présentiel



## Objectifs de la formation

- Acquérir la méthodologie, les outils et les connaissances nécessaires pour mener à bien son projet.
- Valider les conditions de viabilité et de réussite de son projet
- Obtenir une certification officielle - Développer ses compétences entrepreneuriales.
- Finaliser son projet et préparer le démarrage de son entreprise (suite de parcours).

## Programme

### Organiser mon projet d'entreprise

- Les étapes : du projet à la création, diagnostic du projet, plan d'actions
- Le référentiel «Construire et conduire un projet entrepreneurial» et les modalités de certification
- Jeu d'entreprise : manager et gérer l'entreprise - rôle du chef d'entreprise
- Préparer son business plan avec BGE Pro®, outil collaboratif en ligne

### Marché et stratégie commerciale

- La démarche marketing : préparer son étude
- Evaluer un chiffre d'affaires et des objectifs commerciaux réalistes
- Construire ma stratégie marketing et préparer mon plan d'actions commerciales

### Réussir ma communication

- Comment s'y prendre : la méthode et les erreurs à éviter
- Définir un plan de communication adapté
- Réussir ses supports de communication

### Gestion économique et financière

- Evaluer les conditions de faisabilité et maîtriser la rentabilité de l'entreprise (modèle économique, calcul des coûts, seuil de rentabilité)
- Comprendre le compte de résultat et le bilan
- Budget prévisionnel : préparer son business plan avec BGE Pro® Bien
- financer son projet : aides, prêts, besoin en fonds de roulement

### Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la TPE

Statut juridique, régime fiscal et social, responsabilité du dirigeant, formalités de création

### Maîtriser son projet : le jury

- Atelier business plan et entraînement à la présentation orale
- Soutenance devant le jury pour la certification : présenter clairement et aisément son projet, argumenter ses choix, convaincre sur sa vision et ses capacités entrepreneuriales.

*Suite du programme page suivante*

Vos compétences entrepreneuriales validées par la certification «Construire et conduire un projet entrepreneurial» inscrite au répertoire spécifique de France Compétences .

Une formation pragmatique et concrète basée sur la réalité de la petite entreprise et les besoins des futurs chefs d'entreprise visant la certification «Construire et conduire son projet entrepreneurial» (jury de fin de formation).

Cette formation «Création/reprise d'entreprise» constitue le socle du parcours de formation du créateur. Elle est suivie du module «Finaliser son projet et se lancer».



## Public

Créateurs ou repreneurs d'entreprise : artisans, commerçants, professions libérales, entreprises de services, fabrication, start-up...

Futurs dirigeants de TPE/PME ou responsables de centres de profit

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires CSP, salariés, chefs d'entreprise.



## Prérequis

- Maîtriser la langue française écrite et orale, les techniques opératoires (calcul)
- Avoir un projet de création/reprise défini
- Un investissement personnel est nécessaire (formation à distance à domicile)



## Durée de la formation

Parcours entrepreneurial : **180h** (dont formation socle « Construire et conduire son projet entrepreneurial» et suite de parcours «Finaliser son projet et se lancer»).

Modules optionnels (selon lieux : comptabilité et analyse financière, agir sur la relation client .

## Sélection et inscription

Réunion d'information : inscription en ligne sur [formation.bgeso.fr](http://formation.bgeso.fr) à «Réunions information»

Sélection sur dossier de candidature sur [formation.bgeso.fr](http://formation.bgeso.fr), rubrique «entrepreneuriat» et entretien individuel.





# Création / reprise d'entreprise formation en présentiel



## Suite du Programme

### Suite de parcours : «Finaliser son projet et se lancer»

À partir des conditions de viabilité et de réussite validées dans «construire et conduire mon projet entrepreneurial», vous finalisez votre projet et préparez le démarrage de l'entreprise :

- **développer mon chiffre d'affaires** : finaliser l'étude de marché, préciser le calcul du chiffre d'affaires prévisionnel, préciser le plan d'actions commerciales, mettre en place une stratégie marketing et marketing digital, maîtriser les fondamentaux de la négociation commerciale.
- **créer et pérenniser la TPE** : finaliser le business plan, valider les conditions d'équilibre financier, optimiser son financement et son plan de trésorerie, négocier avec les organismes bancaires.
- **se lancer, créer, démarrer, piloter l'entreprise** : cadre juridique, organisation administrative pratique de l'entreprise.

## Modalités d'évaluation

Certification «Construire et conduire un projet entrepreneurial» enregistrée au Répertoire Spécifique (ex inventaire de la CNCP).

89 %  
de réussite  
à la certification



## Coût et financement



- Devis personnalisé selon programme suite à un entretien de positionnement
- CPF : Compte personnel Formation, consultez votre compte : [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)
- Financement personnel, frais établissement future entreprise
- Employeur (plan de formation, reconversion..)
- Nous consulter pour toute situation particulière (demandeur d'emploi, CSP..)



## Contacts

**Toulouse**  
05 61 61 45 00  
[bge31@creer.fr](mailto:bge31@creer.fr)

**Montpellier**  
04 67 58 48 45  
[bge.montpellier@creer.fr](mailto:bge.montpellier@creer.fr)

## Modalités d'accès

Formation en présentiel.  
Voir ci - dessous



## Dates et lieux de formation

Toulouse (31)\*\* : du 08/02 au 30/03/2022

Montpellier (34)\*\* : du 05/04 au 25/05/22

Toulouse (31)\*\* : du 15/09 au 04/11/22

\* *Financement Région*  
\*\* *Financement CPF /CSP/Autres*

Calendrier sous réserve de modifications

**Délais d'accès à la formation :**  
Nous contacter.



## Formateurs

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



## Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les éventuels aménagements à mettre en œuvre seront identifiés par notre référent handicap au cours d'un entretien.

